

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0846

26-A-0148	FROMELLES - Rue de la Cardonnerie - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0181	FRETIN - Boulevard du Petit Quinquin - Route Métropolitaine 955 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0183	PERONNE-EN-MELANTOIS - SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Course sportive les chemins du mélantois - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0184	VILLENEUVE D'ASCQ - Echangeur M6d direction Roubaix vers le giratoire M6GIR4 - Bretelle M6dg direction Cousinerie / Recueil vers la rue de Lannoy - Echangeur de Babylone M6dg rue de Lannoy - Avenue de Roubaix - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0185	WAMBRECHIES - Route de Linselles - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0186	WASQUEHAL - Rocade Nord Ouest M652 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0187	FOURNES-EN-WEPPES - WAVRIN - Route Métropolitaine 145A - Rue Faidherbe Route Métropolitaine 141a - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0551	HEM - M700 - Décision de déclassement d'une emprise relevant du domaine public métropolitain

26-DD-0558	ARMENTIERES - Prés du Hem - Agence Milestone - Red Bull Vél'Eau 2026 du 28 juin 2026 - Autorisation d'occupation temporaire
------------	---

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 19 juin 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

